

DEPARTEMENT

des COTES D'ARMOR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité - Fraternité

COMMUNE de LE FOEIL

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Membres afférents au Conseil Municipal : 15

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 21/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre 2026 à 18h30, le Conseil Municipal de Le Foeil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PRIDO Pascal, Maire.

Présents : BRETON Françoise, COSQUER Philippe, JACQ David, LECOEUR Isabelle, LE BARS Jeanine, LE GAL Virginie, LE GALL Ghislaine, LE JEAN Catherine, LE VAILLANT Ludovic, Stéphane PEPION, PRIDO Pascal, ROUSSEAU Philippe,

Absents : BRIATTE Audrey, KERHARDY Jean-Philippe, Damien LAPORTE,

Pouvoir : 1 pouvoir donné à Mme BRETON Françoise par Mme BRIATTE Audrey

Secrétaire de séance : LECOEUR Isabelle

DELIBERATION

2026-09-08

SBAA : DESIGNATION D'UN ELU REFERENT EUROPE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29,

Considérant la demande du Vice-Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération en charge des affaires européennes pour désigner un élu référent Europe au sein des équipes municipales des 32 communes afin d'être destinataire des informations concernant les fonds européens, les opportunités de coopération, les événements liés à l'Union Européenne,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Par :

Voix pour 13

Voix contre 0

Abstentions 0

DESIGNE M. Philippe COSQUER, élu Référent Europe.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
PRIDO Pascal

La Secrétaire
LECOEUR Isabelle